



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 19 juin 2024 à 18 h 30 à l'édifice Henryville.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Frédéric Davignon – Président
Madame Érika Audet – directrice de l'école
Madame Josianne Duval-Beaudin – parent
Madame Stéphanie Caron-Chevalier – parent
Madame Marie-Josée Lévesque – parent
Madame Roxanne Dazé – parent
Madame Geneviève Labonté – personnel professionnel
Madame Caroline Guay – enseignante (TEAMS)
Madame Mélanie Lorrain – enseignante
Madame Katérie Richard – enseignante
Madame Nathalie Néron – enseignante
Madame Marie-Pier Pelletier – technicienne du service de garde (TEAMS)
Madame Marie-Ève St-Arnaud (TEAMS)

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Nathalie Dubois – personnel de soutien
Madame Caroline Sauriol – parent

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 36.

Monsieur Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-06-19-CÉ-428

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon

Il est proposé par M^{me} Katérie Richard :

D'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

2.1 Élection d'une secrétaire pour la soirée : Mélanie Lorrain

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2024

Résolution 2024-06-19-CÉ-429

Il est proposé par Roxanne Daze d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

4. Question du public (10 min)

5. Points du président

1.1 Échéances des mandats des membres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024

- 3 postes en élection pour septembre 2024 (élection lors de l'assemblée générale)

En élection, les postes de : Josianne Duval Beaudin, Roxanne Dazé, Fauve D'amours (remplacée par Marie-Josée Lévesque)

6. Points de la direction

6.1 Informations :

6.1.1 FDS : État de la situation dans les deux édifices

Une proposition sera faite pour fonctionner différemment avec FJL considérant les dépenses plus grandes qui leur sont soumises.

Comme discuté lors du dernier CÉ, il y aura séparation du fond commun entre les deux FDS de chaque édifice lorsque les dépenses de cette année seront terminées.

6.1.2 Portrait de la clientèle

9 transferts au présco Saint-Sébastien vers Henryville

1 transfert de 4^e année d'Henryville vers Sacré-Cœur Iberville

6.1.3 Points de suivi de la dernière rencontre

- Club des petits déjeuners

Le dossier sera transféré à la prochaine direction

6.2 Entériner les demandes par courriels du 10 juin 2024

6.2.1 Activité Laser Tag pour la 6^e année le 13 juin 350\$ FDS (coût et dérangement à l'horaire)

Résolution 2024-06-19-CÉ-430

Il est proposé par : Mélanie Lorrain que soit entérinées les demandes par courriel du 10 juin.

6.2 Approbations :

6.2.2 Approbation du transfert de 8987.43 \$ pour projet cours d'écoles 18-19 (final)

Résolution 2024-06-19-CÉ-431

Il est proposé par : Katérie Richard que soit approuvé le transfert de 8987,43 \$ pour régler les factures de la cour d'école à Saint-Sébastien

6.2.3 Modification à la grille-matière: enseignement 4 périodes cycle éducation physique pour projet tutorat et saines habitudes de vie à Saint-Sébastien.

Résolution 2024-06-19-CÉ-432

Il est proposé par : Marie-Josée Lévesque que soit approuvé la modification à la grille-matière d'ajouter une période d'éducation physique par cycle.

6.2.4 Approbation Code de vie dans l'agenda scolaire 24-25

Résolution 2024-06-19-CÉ-433

Il est proposé par : Roxanne Dazé que soit approuvé le code de vie 24-25 tel que présenté.

6.2.5 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Résolution 2024-06-19-CÉ-434

Il est proposé par : Mélanie Lorrain que soit approuvé la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

6.2.6 Approbation des listes d'effets scolaires

Résolution 2024-06-19-CÉ-435

Il est proposé par : Roxanne Dazé que soit approuvé les listes d'effets scolaires telles que modifiées avec les deux ajustements suivants :

Spécifier le nombre de pages et les dimensions pour le carnet de croquis à dessin (Saint-Sébastien)
Préciser la boîte grosseur savon de la liste de 3^e année Henryville (utilité ou type de boîtes)

6.2.7 Approbation des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe

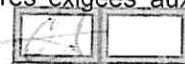
Résolution 2024-06-19-CÉ-436

Il est proposé par : Nathalie Néron que soit approuvé les principes d'encadrement des coûts des documents à raison d'une visée de 80% d'utilisation des documents chargés aux parents.

6.2.8 Approbation des contributions financières exigées aux parents

Résolution 2024-06-19-CÉ-437

Il est proposé par : Katérie Richard que soit approuvé les contributions financières exigées aux



parents.

6.2.9 Approbation de la date de l'assemblée générale et rencontres des parents
11 septembre 2024 à l'édifice Henryville à 19h30.

Résolution 2024-06-19-CÉ-438

Il est proposé par : Mélanie Lorrain que soit approuvé le 11 septembre 2024 comme date de l'assemblée générale à 19h30 à l'édifice Henryville.

6.2.10 Dérangement à l'horaire pour le dîner de la rentrée Henryville : jeudi 5 septembre 2024

Résolution 2024-06-19-CÉ-439

Il est proposé par : Roxanne Dazé que soit approuvé le dérangement à l'horaire pour le dîner du 30 août 2024.

6.2.11 Dérangement à l'horaire pour le dîner de la rentrée Saint-Sébastien : vendredi 6 septembre 2024

Résolution 2024-06-19-CÉ-440

Il est proposé par : Roxanne Dazé que soit approuvé le dérangement à l'horaire pour le dîner du vendredi 6 septembre 2024.

6.2.12 Dérangement à l'Horaire pour la sortie Ninja Factory 23 juin 2025(Henryville)

Résolution 2024-06-19-CÉ-441

Il est proposé par : Marie-Josée Lévesque que soit approuvé le dérangement à l'horaire pour la sortie Ninja Factory du 23 juin 2025.

6.2.13 Approbation des coûts de la sortie à Ninja Factory

Résolution 2024-05-29-CÉ-426

Il est proposé par : Marie-Josée Lévesque d'approuver les coûts de 3500\$ (autobus) et 3100\$ (sortie). Il est déterminé qu'une contribution de 15\$ par enfant serait demandée aux parents et le reste des coûts seraient assumés par le fonds à destination spéciale.

Note : Il est soulevé par madame Josianne Duval que la contribution demandée aux parents lui semble élevée et elle se questionne si, considérant les nombreuses campagnes de financement, nous pourrions payer en entier la sortie. Il est discuté de revoir l'an prochain selon les montants et l'organisation des campagnes de financement de voir s'il est nécessaire de charger des frais aux parents.

6.3 Adoption :

6.3.2 Adoption du plan de lutte actualisé 24-25

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3.3 Adoption du Budget initial 2024-2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Points de la technicienne du service de garde

7.1 Approbation du programme d'activités éducatives du service éducatif de garde

Résolution 2024-06-19-CÉ-431

Il est proposé par : Katérie Richard que soit approuvé le programme d'activités éducatives du service éducatif scolaire de garde telles que proposées.

8. Point de l'OPP de Saint-Sébastien et d'Henryville

Saint-Sébastien :

Ils sont dans l'organisation du tournoi de balle

Rencontre prévue en début d'année (Érika suggère d'inviter la prochaine direction pour organiser le calendrier)

Henryville :

Lundi le 17 juin l'OPP était présent aux méritas et avec les bouchées des 6^e années.

Il n'y aura pas de jeux d'eau pour la fin d'année.

9. Point comité de parents

Il n'y a pas eu d'autres réunions et les procès-verbaux n'ont pas été envoyés.

10. Question du public (10 min)

11. Varia

11.1 approbation pour les sports inter-écoles 24-25

Résolution 2024-06-19-CÉ-432

Il est proposé par : Katérie Richard que soit approuvé le montant de 1500\$ à partir du fonds à destination spéciale pour couvrir les frais des 4 activités sportives inter-écoles de 24-25.

11.2 prolongation de 30 minutes à l'assemblée du CÉ

Résolution 2024-06-19-CÉ-433

Il est proposé par Mélanie Lorrain de prolonger la rencontre de 30 minutes pour compléter les points à l'ordre du jour

12. Levée de la séance

Résolution 2024-06-19-CÉ-

Il est proposé par Katérie Richard

Que la séance soit levée à 20:40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président du CÉ

Secrétaire